



OPTION EPS 4^{ème} 3^{ème}

NOM de l'élève : Prénom :

Classe d'origine :

A la rentrée 2023, une option EPS ouvre pour 24 élèves de 4^{ème} et 3^{ème}.
Elle se déroulera les vendredis en S3-S4, tout au long de l'année en plus
des heures d'EPS.



Les objectifs sont les suivants :

- Développer ses capacités et connaissances par une pratique renforcée de l'EPS,
- Permettre la découverte de nouvelles activités sportives (ouverture culturelle),
- Responsabiliser et valoriser les élèves dans l'organisation d'évènements sportifs au collège (parcours citoyen),
- S'engager dans la vie associative du collège via l'association sportive.

Conditions d'inscription et engagement de l'élève :

- Inscription obligatoire à l'Association sportive (cotisation : 30€ à l'année) et participation obligatoire au cross district et départemental, à un championnat de district dans une des activités proposées par l'AS et validation d'un niveau de Jeune Officiel ou Jeune Organisateur. Les compétitions de l'AS se déroulent le mercredi.
- L'élève s'engage pour l'ensemble de l'année et doit être présent, même en cas de dispense de sport.

Dans le cas de demandes trop nombreuses, la sélection des élèves se fera selon leur investissement au sein de l'EPS, de l'AS et de leur attitude au sein du collège.

Les élèves seront ensuite reçus en entretien pour défendre leur candidature.

Les professeurs d'EPS

✂-----

➤ Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant

... actuellement en classe desouhaite l'inscrire à l'option EPS pour l'année 2023/2024.

Signature des représentants légaux :

➤ Je soussigné(e) élève en classe de souhaite

m'inscrire et m'engager à l'option EPS pour l'année 2023-2024.

Signature de l'élève :